



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 25 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq juin, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

---

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29  
Nombre de conseillers municipaux présents : 20  
Nombre de votes contre : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Nombre de votes pour : 28  
Nombre de suffrages exprimés : 28

---

Date de convocation du Conseil Municipal le 18 juin 2024

**Présents** : Christian DUMAS, Amand JEAN, Hélène LORME, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Magalie PIAT, Michel PIRES, Estelle MONTES, Thierry BLIN, Emilie BRICOUT, Éric SIGURE, Christine CABEZAS, Maël DIONG, Yann GRISON, Jean-Luc BERNARD, Jany POULIN, Léa DUMAS, Thierry GOMES, Benoît COQUAND et Éric PERENNES.

**Absents excusés** :

Franck VIGNAUD, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,  
Michèle LUCAS, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,  
Philippe MAUGUIN, ayant donné pouvoir à Michel PIRES,  
Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Thierry BLIN,  
Aurore PRIEST, ayant donné pouvoir à Emilie BRICOUT,  
Delphine GUY, ayant donné pouvoir à Yann GRISON,  
Guillem LEROUX, ayant donné pouvoir à Benoît COQUAND,  
Denis CHARRON, ayant donné pouvoir à Thierry GOMES,  
Dimitri HERVELET.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 19h53

Secrétaire : Maël DIONG

### RESSOURCES HUMAINES

#### DL.24.078 - Suppression de postes au 1er juillet 2024 - Divers services

**Christian DUMAS expose** :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,  
Vu la délibération DL.23.393 du 14 novembre 2023 portant créations de postes au 1<sup>er</sup> décembre 2023,  
Vu la délibération DL. 23.095 du 14 novembre 2023 portant créations de postes au 1er décembre 2023 -Service Aménagement et Développement du Territoire,  
Vu la délibération DL.23.098 - RH - Création de postes au 1er décembre 2023 - Service Démocratie Locale et ville numérique - Archives  
Vu la délibération DL. 23.104 du 14 novembre 2023 portant création de postes au 1er décembre 2023 - Service Jeunesse,  
Vu la délibération DL.23.107 du 14 novembre 2023 portant création de postes au 1er décembre 2023 - Service Petite Enfance,  
Vu le Comité Social Territorial du 11 juin 2024,  
Vu le tableau des effectifs existant,

Considérant ce qui suit :

Le Maire informe l'assemblée que conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des postes pour permettre des avancements de grade.  
En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Social Territorial compétent.

Suite aux différents mouvements de personnel intervenus au cours des derniers mois ou des réorganisations de service, il convient de supprimer les postes qui n'ont plus lieu d'être.

Ainsi, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de supprimer les postes suivants à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024 :

Fillère	Cadre d'emplois	Catégorie	Grade	Quotité du poste %	Service	Poste / missions
Administrative	Attaché	A	Attaché principal	100 %	Moyens Généraux	responsable de service
Administrative	Attaché	A	Attaché	100 %	Direction Générale	chargé de mission et coordination CMS
Administrative	Rédacteur	B	Rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> classe	100 %	Ecole municipale de musique	Responsable de service
Administrative	Adjoint administratif	C	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100 %	Police municipale	Assistant administratif / agent d'accueil
Administrative	Adjoint administratif	C	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100 %	Aménagement et développement du territoire	Assistant administratif / agent d'accueil
Technique	Adjoint Technique	C	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100%	Entretien	Agent d'entretien
Animation	Adjoint d'animation	C	Adjoint d'animation principal 1 <sup>ère</sup> classe	100 %	Jeunesse	Responsable de structure
Animation	Adjoint d'animation	C	Adjoint d'animation principal 2 <sup>ème</sup> classe	9.29 % (3h15 hebdomadaires)	Petite Enfance	Agent d'animation
Animation	Adjoint d'animation	C	Adjoint d'animation	100%	Jeunesse	Responsable de structure Jeunesse
Culturelle	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	Assistant de conservation principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100 %	Bibliothèque	Responsable de service
Culturelle	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	Assistant de conservation	100 %	Démocratie locale et ville numérique / Archives	Archiviste
Police	Agent de police municipale	C	Brigadier Chef principal	100%	Police Municipale	Responsable de service

Après avis du Comité Social Territorial du 11 juin 2024 et présentation à la Commission Générale du 17 juin 2024, il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- de supprimer les postes ci-dessus énoncés à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024 et de modifier le tableau des postes à la même date,
- de charger l'autorité territoriale de veiller à la bonne exécution de cette délibération, qui prend effet à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

INGRE, le 26 juin 2024

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

Publication le :  
Notification le :

26 JUIN 2024  
26 JUIN 2024

26 JUIN 2024



Le Maire

Christian DUMAS

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE INGRE  
Utilisateur : LE TUMELIN Sylvie

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DL_24_078
Objet :	Suppression de postes au 1er juillet 2024 - Divers services
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-06-26 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.1.1 - Création de poste et suppression
Identifiant unique :	045-214501694-20240626-DL_24_078-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 045-214501694-20240626-DL_24_078-DE-1-1_0.xml	text/xml	925 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : DL.24.078 - RH - Suppression de postes au 1er juillet 2024 - Divers services.pdf Nom métier : 99_DE-045-214501694-20240626-DL_24_078-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	356.6 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 juin 2024 à 15h28min27s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 juin 2024 à 15h28min31s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 juin 2024 à 15h28min37s	Transmis au MI
Acquittement reçu	26 juin 2024 à 15h28min52s	Reçu par le MI le 2024-06-26